

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes
4B Sud-Charente
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2018

N°2018-06-04

Conseillers en exercice : 62
Conseillers titulaires et suppléants présents : 42
Conseillers votants : 41

Dont pouvoirs : 3

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 20 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Lagarde sur le Né, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.
Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Maryse BOUCHER-PILARD remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal – **BAIGNES** : M. DELETOILE Gérard, Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - **BARBEZIEUX** : M. MEURAILLON André, M. CHAUVIN Thierry, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH de MONTGOLFIER Anne, M. DELATTE Benoît, Mme LELIEVRE Dominique, Mme GARD Patricia, M. GUERN Joël, M. BUZARD Laurent – **BARRET** : M. CHATELIER Dominique, M. PROVOST Jean-Jacques – **BORS DE BAINES** : M. ARNAUD Yvon – **CHANTILLAC** : M. MARRAUD Jean-Luc - **CHILLAC** : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – **CONDEON** : M. BOUTIN Christian – **COTEAUX DU BLANZACAIS** : Mme GRENOT Marie-Pierre – **ETRIAC** : M. MASSE Bernard – **GUIMPS** : M. RAVAIL Pierre – **LACHAISE** : M. BLUTEAU Jacky - **LADIVILLE** : M. CHABOT Jacques, **LAGARDE SUR LE NE** : M. DESMORTIER Joël - **ORIOILLES** : M. PETIT Bernard – **PASSIRAC** : M. de CASTELBAJAC Dominique - **PERIGNAC** : M. MONTENON Thierry - **REIGNAC** : Mme BELLOT Marie-Claude - M. DEAU Loïc – **SAINT-FELIX** : Mme AUBRIT Marie-Claire – **SAINT-MEDARD DE BARBEZIEUX** : Mme MONNEREAU Françoise - **SAINT-PALAIS DU NE** : M. DUBROCA Alain - **SAINTE-SOULINE** : M. FAURE Jean-Marie – **SALLES DE BARBEZIEUX** : M. VARENNE Michel - **VAL DES VIGNES** : M. MONNET Lionnel, M. DECELLE Guy, M. BARBOT Jean-Pierre.

Pouvoirs :

M. MAURICE Jacky (Bécheresse) a donné pouvoir à M. MONTENON Thierry (Pérignac)
M. BOBE Philippe (Barbezieux) a donné pouvoir à M. DELATTE Benoît (Barbezieux)
Mme SWISTEK Florence (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux)

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc), Mme GARNEAU Janine (Chillac), Mme MONTAUT Martine (Ladiville), M. TESTAUD Alain (Lagarde sur le Né).

Etaient excusés :

M. ARSICAUD Jean-Marie (Berneuil), Mme IMBERT Pascale (Berneuil), M. MAUDET Didier (Brossac), Mme SOULARD Annick (Brossac), M. TUTARD Christophe (Chalignac), Mme FOUASSIER Véronique (Condéon), M. MAUGET Bernard (Coteaux du Blanzacais), M. RAVAIL Pierre (Guimps), M. BONNAUD Pascal (Lachaise), M. BERGEON Frédéric (Montmérac), M. MOUCHEBOEUF Michel (Montmérac), Mme LAGARDE Isabelle (Oriolles), M. GERVAIS Philippe (Saint-Bonnet), M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet), Mme ROCHAIS Anne-Marie (Saint-Léger), M. VERGNION Philippe (Val des Vignes).

N°4 – Objet : intégration des travaux en régie

Rapporteur : Monsieur le Président.

Monsieur le Président fait part de l'ensemble des travaux réalisés en régie qu'il convient d'intégrer en section d'investissement :

1/ Budget 4B général : siège de la CdC

Intitulé	Montant des fournitures	Coût et nombre d'heures travaillées	Total
Travaux siège	4 950,17 €	14.68 € x 480 H = 7 045,13 €	11 995,30 €

Monsieur le Président explique que ces travaux ont pour vocation à être intégrés dans le patrimoine de la communauté de Communes et qu'il convient donc de les transférer en section d'investissement par la technique comptable des travaux en régie en ouvrant des crédits de la façon suivante :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
c/023	virement à la section d'investissement 11 996 €	c/722-042	Travaux en régie 11 996 €

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
c/2135-040	Constructions 11 996 €	c/021	virement de la section de fonctionnement 11 996 €

2/ Budget 4B général : école de Condéon

Intitulé	Montant des fournitures	Coût et nombre d'heures travaillées	Total
Dépose de WC école de Condéon	917,51 €	14.67 € x 15 H = 220,10 €	1 137,61 €

Monsieur le Président explique que ces travaux ont pour vocation à être intégrés dans le patrimoine de la communauté de Communes et qu'il convient donc de les transférer en section d'investissement par la technique comptable des travaux en régie en ouvrant des crédits de la façon suivante :

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
c/023	virement à la section d'investissement 1 138 €	c/722-042	Travaux en régie 1 138 €

Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
c/21731-040	Constructions 1 138 €	c/021	virement de la section de fonctionnement 1 138 €

3/ Budget 4B général : piscine de Barbezieux

Intitulé	Montant des fournitures	Coût et nombre d'heures travaillées	Total
Peinture piscine de Barbezieux	1 011,57 €	15.58 € x 324 H = 5 048,81€	6 060,38 €

Monsieur le Président explique que ces travaux ont pour vocation à être intégrés dans le patrimoine de la communauté de Communes et qu'il convient donc de les transférer en section d'investissement par la technique comptable des travaux en régie en ouvrant des crédits de la façon suivante :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
c/023	virement à la section d'investissement	6 061 €	c/722-042	Travaux en régie	6 061 €

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
c/21735-040	Constructions	6 061 €	c/021	virement de la section de fonctionnement	6 061 €

Le montant total des travaux à intégrer dans le patrimoine de la communauté de Communes s'élève ainsi, pour l'ensemble des budgets, à 19 193,29 €.

Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- adopte les tableaux des travaux en régie présentés ci-dessus pour un montant total de 19 193,29 € ;
- autorise l'ouverture de crédits et l'intégration des travaux dans le patrimoine de la Communauté de Communes ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
 Reçu en Sous-Préfecture le : ... 25 SEP. 2018
 Publié ou notifié le : 25 SEP. 2018
 Touvérac, le 25 SEP. 2018

Pour extrait conforme,
 Touvérac, le 24 septembre 2018
 le Président,
 Jacques CHABOT.



